

# DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Programmes de formation à l'enseignement

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

Guide pour les étudiantes, les étudiants

Cohorte 2025-2026

## Dispositions relatives aux exigences linguistiques des programmes de formation à l'enseignement

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue à l'UQAM : nous sommes heureux de vous compter parmi les étudiantes inscrites, les étudiants inscrits à l'un de nos programmes de formation en enseignement.

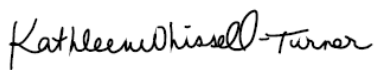
Depuis l'automne 2008, **tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à la même politique linguistique<sup>1</sup>**. La mise en œuvre de cette politique relève de la responsabilité de la direction de chacun des programmes, de même que de l'équipe d'encadrement du centre d'aide en français écrit et oral de la faculté des sciences de l'éducation, le CAFÉO.

Le CAFÉO a notamment pour mandat de soutenir le développement de la compétence linguistique pour l'exercice de la profession enseignante. Afin de vous accompagner dans le développement de cette compétence, le CAFÉO offre un soutien linguistique en français oral et écrit, en vous proposant des cours, des ateliers ou du monitorat individuel. Nous vous invitons à parcourir le site du CAFÉO ([www.cafeo-education.uqam.ca](http://www.cafeo-education.uqam.ca)) afin d'y découvrir tous les services qui y sont offerts.

Pour en savoir davantage sur l'évaluation de la compétence linguistique, **nous vous invitons à consulter les pages suivantes** afin d'obtenir des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les étudiantes, les étudiants. Sachez que vous pourrez également compter sur le soutien du CAFÉO et sur celui des personnes responsables de votre programme pour répondre à vos questions relatives aux exigences linguistiques de votre formation.

Nous espérons sincèrement que votre cheminement universitaire sera marqué par la réussite.

Bien cordialement,



Kathleen Whissell-Turner  
Directrice du CAFÉO

---

<sup>1</sup> La Politique linguistique a été adoptée par la Commission des études de l'UQAM en avril 2010.

## Sommaire de l'évaluation des deux volets de la compétence linguistique

Depuis l'automne 2008, tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à une politique linguistique commune adoptée par l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADÉREQ). Conformément à cette politique, l'étudiant, l'étudiante doit faire la démonstration qu'elle, qu'il a développé des compétences en français écrit et oral satisfaisantes pour l'exercice de la profession enseignante. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut obtenir de diplôme sans faire la démonstration qu'elle, qu'il a rempli ces exigences.

### COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT

#### TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Avant le début du premier trimestre, en aout, l'étudiante, l'étudiant doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, une mesure de soutien est imposée par la direction du programme, soit suivre le cours *DDL6000 Soutien en français écrit pour l'enseignement*. Des informations supplémentaires à propos du test diagnostique sont présentées plus loin.

#### ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT : LE TECFÉE

Toutes les universités francophones reconnaissent le *Test de certification en français écrit pour l'enseignement* (TECFÉE) comme l'instrument unique pour attester la compétence en français écrit chez les enseignantes et les enseignants. Des informations supplémentaires à propos du TECFÉE sont présentées plus loin.

### COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

#### TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ORAL

À l'automne de la première année d'études, l'étudiante, l'étudiant doit se soumettre à un test diagnostique de ses compétences en français oral. Selon les résultats, des mesures d'appoint sont imposées aux étudiantes, étudiants qui ont présenté des lacunes importantes en français oral.

#### ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

La très grande majorité des universités exigent la réussite d'un ou de plusieurs cours pour attester de la compétence à l'oral. Ainsi, si l'étudiante, l'étudiant ne réussit pas le test diagnostique en français oral ou ne se présente pas à sa passation, elle, il devra réussir un ou plusieurs cours avec un résultat égal ou supérieur à C. À l'UQAM, ce sont les cours développés par le département de linguistique qui sont offerts aux étudiantes, aux étudiants.

## Résumé des informations sur les tests

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

|                                                           | Test diagnostique<br>en français écrit                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Test en français écrit<br>(TECFÉE)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Test diagnostique<br>de communication orale                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Quand?</b>                                             | Au mois de novembre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Idéalement après la réussite du test diagnostique ou du cours d'appoint (DDL6000). <b>La première passation est fortement recommandée à la fin de la première année d'études (mai ou aout)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Anglais langue seconde : exemption<br>Français langue seconde : à l'automne de la première année d'études                                                                                                                                                  |
| <b>Où?</b>                                                | En ligne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | À l'UQAM exclusivement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | À l'UQAM exclusivement                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Quels sont les frais?</b>                              | Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Un montant de 70 \$ payé par l'étudiante, l'étudiant directement au CÉFRANC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Comment s'inscrire?</b>                                | L'étudiante, l'étudiant doit procéder comme pour l'inscription à un cours à l'aide des sigles appropriés.<br>Voir la procédure d'inscription : <a href="http://www.etudier.uqam.ca/inscription">http://www.etudier.uqam.ca/inscription</a>                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Quels sigles de cours?</b>                             | DIA0400                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | EPREVFR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | XORAL01                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?</b> | Au mois de novembre de la première année d'études                                                                                                                                                                                                                                                                                            | L'étudiante, l'étudiant doit réussir le test <b>avant le stage 4</b> , c'est-à-dire au plus tard à la passation de mai de la troisième année d'études.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | L'étudiante, l'étudiant doit réussir le test ou obtenir un résultat égal ou supérieur à C pour le cours LIN1020 (ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) <b>avant le stage 4</b> , c'est-à-dire au cours du trimestre d'été de la troisième année d'études. |
| <b>Quel est le nombre de passations possibles?</b>        | 1 passation<br>PAS DE REPRISE À CE TEST                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Il n'y a pas de nombre limité de passations.<br>Consultez la section <i>conséquences en cas d'échec</i> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 1 passation<br>PAS DE REPRISE À CE TEST<br>Si l'étudiante, l'étudiant ne fait pas le test au moment convenu, <b>elle, il ne pourra pas s'y présenter ultérieurement.</b>                                                                                   |
| <b>Quel est le seuil de réussite?</b>                     | Anglais langue seconde : 60%<br>Français langue seconde : 75%                                                                                                                                                                                                                                                                                | Anglais langue seconde : 55%<br>Français langue seconde : 70%                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Français langue seconde : Obtenir un C pour chacun des 4 volets d'évaluation.                                                                                                                                                                              |
| <b>Comment les résultats sont-ils transmis?</b>           | Par courriel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Par envoi postal de la part du CÉFRANC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Par courriel                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Quelles sont les conséquences en cas d'échec?</b>      | Le test permet à la personne étudiante d'autoévaluer sa compétence en français écrit avant de s'inscrire au TECFÉE. Il est de sa responsabilité de prendre les moyens pour développer ses connaissances en français écrit, incluant le recours aux ressources offertes par l'UQAM. Un cours d'appoint pourrait être imposé par le programme. | <b>Après 4 échecs</b> , l'étudiante est convoquée, l'étudiant est convoqué au Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO) afin d'établir des mesures à entreprendre avant la prochaine passation. Cette rencontre est obligatoire pour toutes les passations subséquentes. Le suivi des mesures est acheminé à la direction du programme.<br><b>Après 6 échecs</b> , le cheminement dans le programme est restreint, voire interrompu. La direction pourra imposer à l'étudiante, l'étudiant certaines restrictions. | L'échec ou l'absence au test place l'étudiante, l'étudiant devant l'obligation d'obtenir un résultat égal ou supérieur à C pour le cours LIN1020 ou les volets spécifiques avec les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019                             |

## À retenir pour l'automne de la 1<sup>re</sup> année de formation

### 1. Test diagnostique à l'écrit (DIA0400)

| Test diagnostique en français écrit           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Quand?                                        | Au mois de novembre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Où?                                           | En ligne, sur Zoom                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Quels sont les frais?                         | Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Comment s'inscrire?                           | L'étudiante, l'étudiant doit <b>demandeur son inscription au programme.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| À quel moment s'inscrire?                     | Dès l'inscription aux cours de l'automne 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Quel est le nombre de passations autorisé?    | Une passation : PAS DE REPRISE POSSIBLE À CE TEST                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Quel est le seuil de réussite?                | Français langue seconde : 75 %   Anglais langue seconde : 60 %                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Comment les résultats sont-ils transmis?      | Par courriel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Quelles sont les conséquences en cas d'échec? | Le test permet à la personne étudiante d'autoévaluer sa compétence en français écrit avant de s'inscrire au TECFÉE. Il est de sa responsabilité de prendre les moyens pour développer ses connaissances en français écrit, incluant le recours aux ressources offertes par l'UQAM. Un cours d'appoint pourrait être imposé par le programme. |

### 2. Test diagnostique à l'oral (XORAL01) *Français langue seconde seulement*

| Test diagnostique en français oral            |                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Quand?                                        | Au mois d'octobre ou de novembre                                                                                                                                                                                                |
| Où?                                           | À l'UQAM                                                                                                                                                                                                                        |
| Quels sont les frais?                         | Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant                                                                                                                                                                                         |
| Comment s'inscrire?                           | L'étudiante, l'étudiant doit procéder à son inscription en utilisant le code de cours <b>XORAL01</b> .<br>Rendez-vous sur la page <a href="#">Comment s'inscrire?</a> pour connaître toute la procédure                         |
| À quel moment s'inscrire?                     | Dès l'inscription aux cours de l'automne 2025                                                                                                                                                                                   |
| Quel est le nombre de passations autorisé?    | Si l'étudiante, l'étudiant ne fait pas le test au moment convenu, <b>elle, il ne pourra pas s'y présenter ultérieurement</b>                                                                                                    |
| Quel est le seuil de réussite?                | Obtenir un « C » pour chacun des quatre volets d'évaluation                                                                                                                                                                     |
| Comment les résultats sont-ils transmis?      | Par courriel                                                                                                                                                                                                                    |
| Quelles sont les conséquences en cas d'échec? | L'échec ou l'absence au test place l'étudiante, l'étudiant devant l'obligation d'obtenir un résultat égal ou supérieur à C pour le cours LIN1020 ou les volets spécifiques avec les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019. |

## Pour vous préparer à ces tests diagnostiques

Pour connaître les modalités des tests, rendez-vous sur le site du Centre d'aide en français écrit et oral à l'adresse suivante :

- [Test diagnostique à l'écrit](#)
- [Test diagnostique à l'oral](#)

Le Centre offre également des **ateliers de préparation pour les tests diagnostiques** au trimestre d'automne, en septembre ou en octobre.

Pour connaître les horaires et vous inscrire, consultez le lien suivant :

**[Inscription aux ateliers du CAFÉO](#)**